

ETIQUETTE POUR EN 13043 GRAVILLON NATUREL

Référence interne du granulat: 2A21066412			
Etiquette d'information Marquage CE			
Carrière Matériaux Baie de Seine			
Route de Gabions 76700 Gonfreville l'Orcher Tel/02.35.26.61.49 Fax/02.35.53.92.76			
10/20 semi concassé			
Numéro d'identification de l'organisme notifié: 0333			
Numéro du certificat: 0333-CPD-041082			
Année d'apposition du marquage: 04			
Norme EN 13 043 Granulats pour mélanges hydrocarbonés et pour enduits superficiels utilisés dans la construction des chaussées, aérodromes et d'autres zones de circulation			
Caractéristique	Type de donnée	Donnée	Unité
Type/Composition chimique	Désignation	alluvions	
Classe granulaire	Désignation	10./20	
Granularité: caractéristiques générales	Catégorie	G_C 85/20	
Granularité: spécifications supplémentaires	Catégorie	G 25/15	
Teneur en fines	Catégorie	f 1	
Forme des gravillons: coefficient aplatissement	Catégorie	FI 25	
Forme des gravillons: indice de forme	Catégorie	ANG 3	
% de grains semi-concassés et roulés dans les gravillons	Catégorie	C NR/50	
Résistance à la fragmentation: LA	Valeur déclarée 23/02/2007	18.8	
Résistance à la fragmentation: résistance aux chocs	Catégorie	APD	
Résistance au polissage: PSV *	Catégorie	APD	
Résistance à l'abrasion de surface *	Catégorie	APD	
Résistance à l'usure: MDE	Valeur déclarée 23/02/2007	6.7	
Résistance à l'abrasion par les pneus à crampons *	Catégorie	APD	
Masse volumique réelle	Valeur déclarée 23/02/2007	2.57	Mg/m ³
Absorption d'eau	Valeur déclarée 23/02/2007	1.66	
Masse volumique en vrac **	Valeur déclarée	APD	Mg/m ³
Valeur d'absorption d'eau comme essai crible de résistance à l'action du gel-dégel	Catégorie	Ab < ou = à 1	
Sensibilité au gel/dégel	Catégorie	F2	
Sensibilité au gel/dégel: essai au sulfate de magnésium	Catégorie	APD	
Résistance aux chocs thermiques	Valeur déclarée	APD	
Affinités des gravillons avec les liants hydrocarbonés	Valeur déclarée	APD	
Basalte "Coup de soleil"	Catégorie	APD	
Polluants organiques légers		APD	
Emission de radioactivité	Valeurs seuil en vigueur sur le lieu d'utilisation: Ces granulats ne contiennent pas de substances dangereuses au sens de la réglementation applicable en France à la date de la rédaction du présent document		
Libération de métaux lourds			
Libération d'hydrocarbures polycycliques aromatiques			
Libération d'autres substances dangereuses			